

LE CONSENTEMENT C'EST



1. Enthousiaste

Ton·ta partenaire doit désirer avoir une activité sexuelle avec toi. Lui demander, c'est la seule manière fiable de savoir !

2. Libre et éclairé

Ton·ta partenaire doit être libre de dire "oui" ou "non" (sans pression ni manipulation) et son consentement doit être donné de manière éclairée, ce qu'une consommation excessive d'alcool ou de stupéfiants ne permet pas.

3. Spécifique

Ton·ta partenaire doit désirer participer à toutes les nouvelles activités entreprises ! Demande-lui, à chaque étape, s'il·elle se sent bien et sois à l'écoute ! Par exemple, il·elle peut avoir envie de t'embrasser sans vouloir aller plus loin.

4. Réversible

Ton·ta partenaire peut se rétracter, c'est son droit. Tout le monde peut changer d'avis, à tout moment ! Sur le même principe, il·elle a pu avoir envie de quelque chose hier sans le vouloir aujourd'hui !

5. Informé

Ton·ta partenaire doit être informé·e des risques liés à l'activité sexuelle que vous entreprenez (IST, grossesse...). S'il·elle veut une activité sexuelle protégée, cela signifie qu'il·elle ne consent pas à une activité non protégée !

Tu te poses des questions sur le consentement sexuel ?

Consentis te répond de manière confidentielle contact@consentis.info



[consentis.info](https://www.consentis.info)